

**Dossier de candidature 2021-2022**  
**pour la formation conduisant au diplôme d'Etat d'architecte**  
**conférant le grade de master en apprentissage**

**Dossier à envoyer IMPÉRATIVEMENT**  
**avant le 21 mai 2021**

Photo d'identité

**INFORMATION CANDIDAT**

Madame     Monsieur

Pour les étudiants de l'ENSAPVS uniquement, numéro d'étudiant :

Nom :

Prénoms :

Né(e) le :

à

Nationalité :

Adresse :

Code postal :

ville :

Tel :

e.mail :

**DIPLÔMES**

**Baccalauréat**

Série :

Année :

Ville :

Département :

**Diplôme d'Etudes en architecture (DEEA) conférant le grade de Licence**

Année :

ENSA :

**Formation préparée en 2020-2021**

Intitulé :

Etablissement :

Nom : ..... Prénom : .....

## PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

- CV
- Lettre de motivation et d'intention (1 page A4 recto verso maximum)
- Photocopie du diplôme du Baccalauréat et du relevé de notes
- Photocopie du diplôme (ou attestation provisoire d'obtention) d'Études en architecture (DEEA)
- Relevé de notes du premier cycle
- 1 dossier de travaux A4 ou A3 (5 pages recto maximum)
- Photocopie de la carte d'identité ou du titre de séjour
- 1 photo d'identité récente à insérer sur la première page de ce dossier

*Ce dossier de candidature ne constitue pas un dossier d'inscription.  
La sélection s'effectue sur dossier. Elle devient définitive sur présentation du diplôme exigé à  
l'entrée en formation et après la signature d'un contrat avec une entreprise d'accueil.*

**Attention ! Les candidats issus d'une autre ENSA ou de l'ESA doivent impérativement  
suivre la procédure « Transfert ».**

## Dossier à transmettre avant le 21 mai 2021

Par mail :

[peguy.terram@paris-valdeseine.archi.fr](mailto:peguy.terram@paris-valdeseine.archi.fr)

Si vous êtes admis à suivre le master en apprentissage, vous devrez également fournir, au plus tard trois mois après la rentrée :

- Une promesse d'embauche** pour une période de 3 ans, répondant OBLIGATOIREMENT aux conditions suivantes :
  - Pratique de la maîtrise d'œuvre
  - Maître d'apprentissage dans l'agence obligatoirement architecte (DPLG, DESA, HMONP), de préférence inscrit à l'Ordre des architectes,

## CALENDRIER

21 Mai 2021	Date limite de dépôt du dossier de candidature
26 mai 2021	Examen des candidatures
10 juin 2021	Publication de la liste des admis
27 septembre 2021	Début des enseignements (sous réserve)
27 décembre 2021	Date limite de début de l'apprentissage (sous réserve)